



SYNTHÈSE

Plan Climat Air Énergie Territorial 2019 > 2025

ÉVALUATION FINALE



Plan Climat Air Énergie Territorial SYNTHÈSE

INTRODUCTION

Ce document est la synthèse de l'évaluation finale du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2020-2025.

Il permet de mettre en évidence les principaux éléments de ces six années de PCAET mais pour connaître les données chiffrées et les actions de manière plus détaillée, nous vous invitons à consulter le bilan final complet, disponible sur le site de la Communauté de communes à ce lien : [cliquez ici](#).

Vous trouverez également sur cette même page le document complet du PCAET, avec le diagnostic du territoire et toutes les fiches-actions.

SOMMAIRE

Notre territoire p. 3

Le Plan Climat p. 4

**Avancées du plan
d'actions** p. 6

Résultats p. 7

**Principales actions,
par axe** p. 9

La suite p. 15

NOTRE TERRITOIRE EN BREF

GÉOGRAPHIE

32 communes

399 km² de superficie

75% agricole

17% boisé

8% artificialisé

POPULATION

35 417 habitants en 2023

89 habitants au km²

17 383 logements (2023)

ACTIVITÉS

Historiquement agricole
(spécialisation laitière), industriel

92% des entreprises <19 salariés

MOBILITÉ

50% des ménages
ont deux voitures ou plus (2023)



LES GRANDES DATES

Avril 2018

Démarrage
de la
réflexion sur
le PCAET

20 janvier 2020

Adoption
officielle du
Plan Climat

Juin 2023

Bilan à mi-
parcours du
Plan Climat

Juin 2026

Bilan final du
Plan Climat

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), **pour quoi faire ?**

Le PCAET est un outil réglementaire pour mettre en œuvre la transition énergétique sur chaque territoire. Il décline les objectifs nationaux en matière de lutte contre le dérèglement climatique et vise à :



Réduire nos consommations d'énergie



**Développer les énergies renouvelables
comme le solaire, le bois énergie...**



**Diminuer les émissions de gaz
à effet de serre générées par nos activités**



**Améliorer la qualité de l'air
que nous respirons au quotidien**



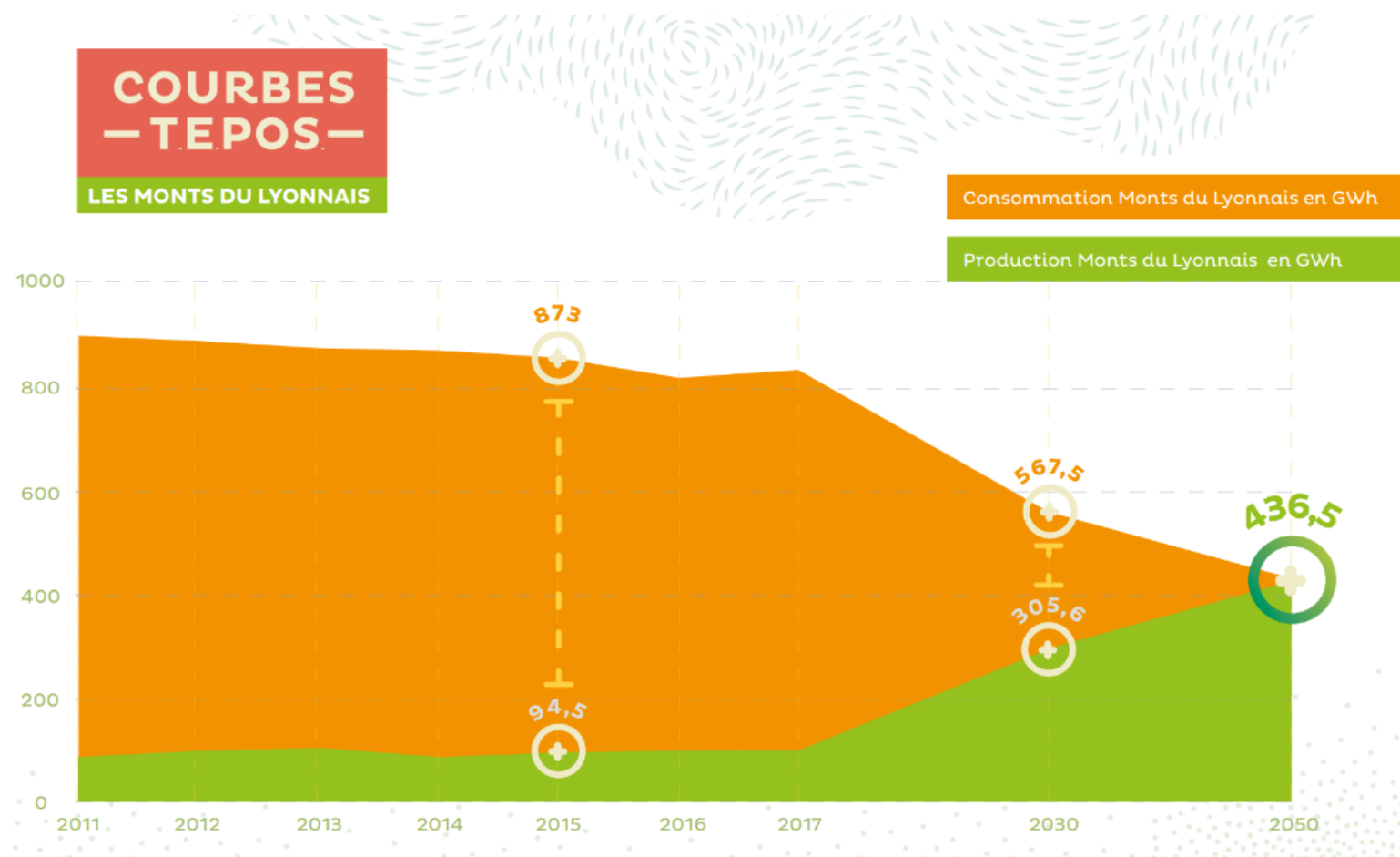
**Adapter le territoire aux changements
climatiques que nous percevons déjà**

NOS OBJECTIFS



A l'horizon 2050

La politique qui a guidé le choix des actions du Plan Climat est l'engagement dans des objectifs TEPOS – Territoire à Energie Positive. Cette appellation traduit l'ambition d'ici 2050 de **réduire les consommations énergétiques du territoire par deux** et en parallèle d'**augmenter la production d'énergie renouvelable locale pour venir couvrir nos consommations**.



Graphique tiré des guides CEPOS – Communes à Energie Positive

QUELLES AVANCÉES DANS LE PLAN D' ACTIONS ?

3/4 des **actions** ont pu être **lancées** et sont à différents stades d'avancement

Plusieurs raisons expliquent que certaines actions n'aient pas pu être mises en œuvre finalement. Il s'agit principalement du fait que ce n'était finalement pas des actions sur lesquelles nous avons le pouvoir d'agir

50% des **actions** ont atteint partiellement ou complètement **leur(s) objectif(s)**

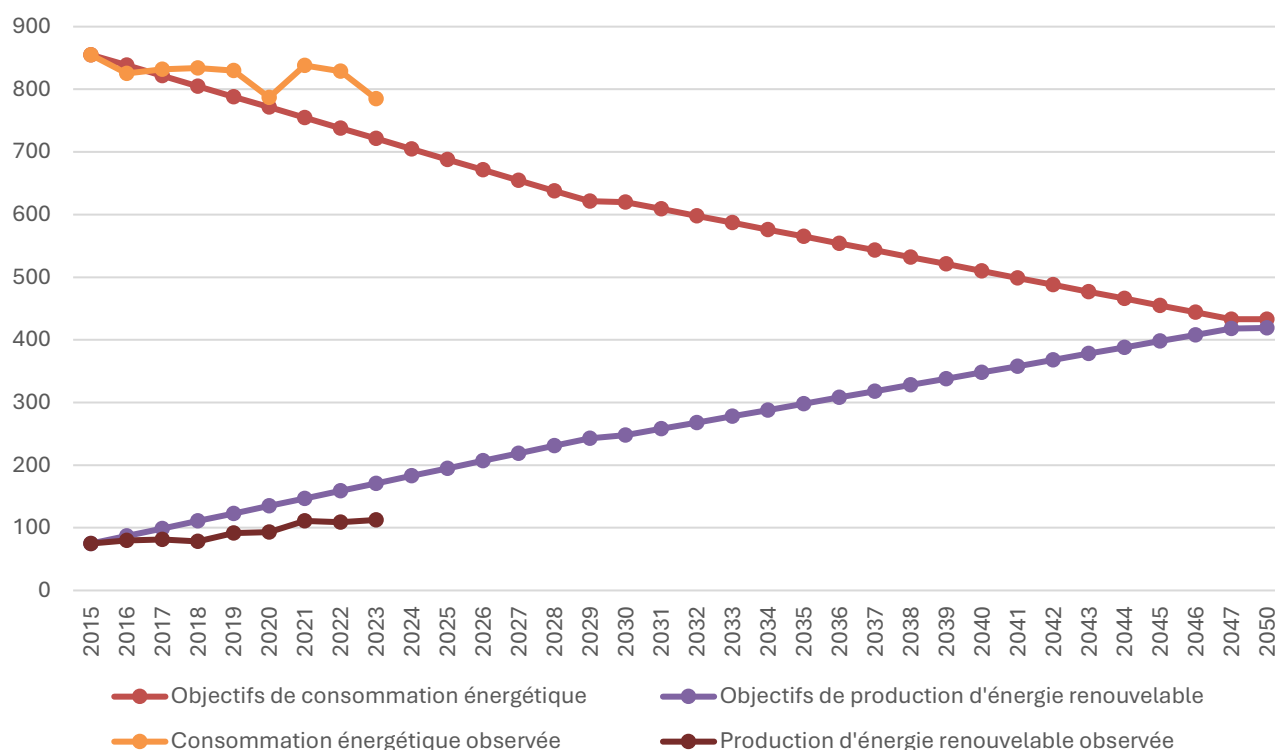
Ce pourcentage s'explique par le fait que grand nombre d'indicateurs étaient des objectifs qualitatifs : nous n'avons donc pas de moyens de les quantifier, ce qui ne veut donc pas forcément dire que les objectifs ne sont pas atteints.

70% des **indicateurs de suivi** ont quasiment ou complètement atteint **leur objectif**

Outre des indicateurs de suivi qui n'ont effectivement pas atteint leur objectif, un certain nombre n'a pas toujours pu être complété, faute de l'arrêt du programme concerné, de la difficulté à trouver la donnée etc.

CONSOMMATION ÉNERGETIQUE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Comparaison entre les objectifs et l'observé



Si l'on compare les années 2015 (année de référence), avec l'année 2023 (dernière année avec des données consolidées), on observe :

- - 8% de consommation énergétique
- + 50% de production d'énergie renouvelable

La production d'énergie renouvelable correspond « à ce jour » à **16%** des consommations énergétiques du territoire.

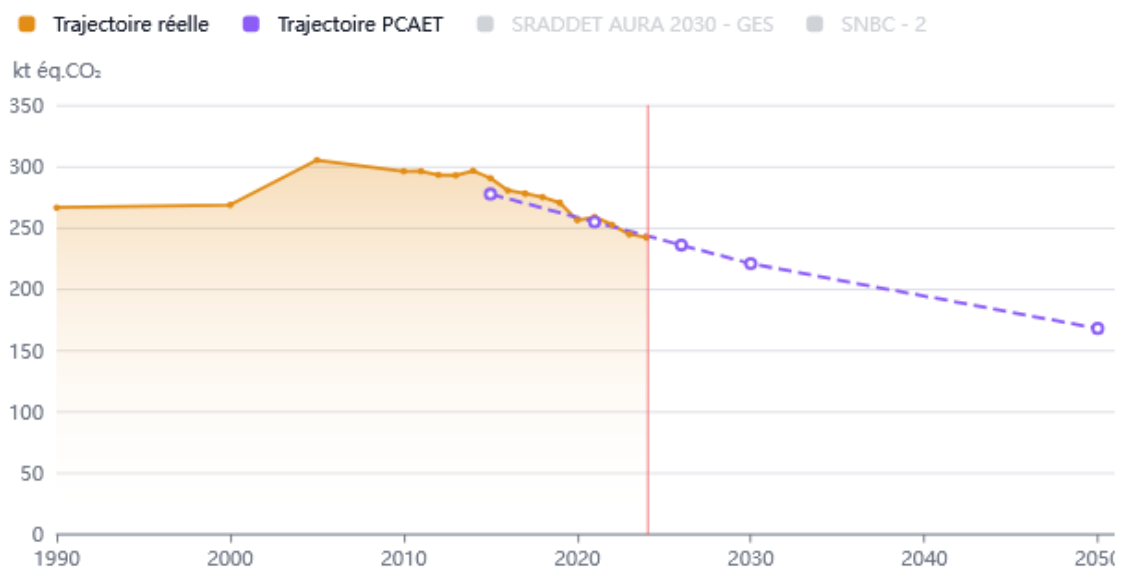
Ces résultats sont encourageants, mais sont, comme on peut le voir sur les courbes, en-deçà des objectifs fixés en début de PCAET pour atteindre les objectifs TEPOS.

L'articulation entre **stratégie** et **plan d'action** reste difficile à objectiver de manière précise. Il est en effet complexe, voire impossible, d'attribuer précisément l'impact d'une action donnée sur l'évolution des émissions de GES ou des consommations énergétiques, en raison des effets croisés, des temporalités longues et de l'influence de facteurs externes. Cette difficulté est moins marquée pour les actions de production d'énergie renouvelable, dont les effets peuvent être estimés de manière plus directe.

* Toutes les données sont issues de l'Observatoire régional du climat, de l'air et de l'énergie. Il y a un décalage dans le temps dans la production de ces données, c'est pourquoi nous ne pouvons exploiter que les données jusqu'en 2024.



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Graphique issu de Terristory

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, la courbe observée suit les objectifs fixés dans le cadre du PCAET, avec une **baisse de 16%** entre l’année 2015 et l’année 2023.



ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Polluant	2015 (en tonnes)	2024 (estimation, en tonnes)	Evolution 2015-2024	Objectif SRADDET 2015-2030
COVNM	1176	1053	-10%	-35%
NOX	485	300	-38%	-44%
PM10	238	187	-21%	-47%
PM2.5	169	127	-18%	-38%
NH3	620	508	-18%	-5%
SO2	62	39	-37% (-59% entre 2005 et 2024)	-72% (objectif 2030 par rapport à 2005)

Toutes les émissions de polluants atmosphériques sont à la baisse depuis 2015. Ces tendances seront à conserver pour atteindre les objectifs du Schéma Régional d’Aménagement de Développement Durable et d’Egalité des Territoires (SRADDET).

* Toutes les données sont issues de l’Observatoire régional du climat, de l’air et de l’énergie. Il y a un décalage dans le temps dans la production de ces données, c’est pourquoi nous ne pouvons exploiter que les données jusqu’en 2024.

1 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « VERS LA SOBRIÉTÉ (CARBONE) » *



Animations lors de Mai à Vélo depuis 2024



Plus de 220 arceaux vélo installés sur le territoire entre 2024 et 2025



Nombreuses animations sur le vélo auprès de différents publics (scolaires, salarié(e)s...), notamment avec 5 appels à projets citoyens soutenus en 2023



Lancement de la ligne de bus 143 en mars 2025



Edition du livret « Les Monts à vélo »



Mise en place du forfait Mobilité durable pour encourager les agents de la CCMDL à venir en transport en commun ou en vélo



Recrutements pour aider de manière personnalisée les personnes avec des difficultés de déplacement (depuis 2024), et pour le projet de covoiturage solidaire (2026)



Lancement de la location longue durée de vélos à assistance électrique à l'été 2025

* Les actions portées de 2020 à 2022 sont à retrouver dans le Bilan à mi-parcours, disponible sur le site internet de la CCMDL : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/projets/le-plan-climat-air-energie-territorial/>

1 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « VERS LA SOBRIÉTÉ (CARBONE) »



Remplacement des chaudières gaz des deux piscines CCMDL par de la géothermie et de la moquette solaire (2025/2026)



Entre 30 000 et 60 000€ d'aides annuelles aux particuliers pour l'achat de matériaux biosourcés



Animations de 10 ateliers écogestes en 2025 dans des centres socio-culturels



« Soirée des pros pour la transition écologique » autour de 4 tables-rondes et de stands (février 2025)



1000 arbres et haies plantés en fin d'année et début 2026

2 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « L'AUTONOMIE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL »



4 millions d'euros d'aide de l'ADEME de 2022 à 2025 pour le changement de systèmes de chauffage et notamment réseau de chaleur bois à Montrottier et St-Symphorien-sur-Coise



Réalisation d'une étude méthanisation et d'une étude d'impact des unités existantes



Poursuite des ateliers solaire thermique et photovoltaïque, soirée grand public sur « Le photovoltaïque en toute clarté » avec une cinquantaine de participant(e)s en septembre 2025



Une agent dédiée à l'accompagnement des communes dans la solarisation de leur toiture depuis 2024

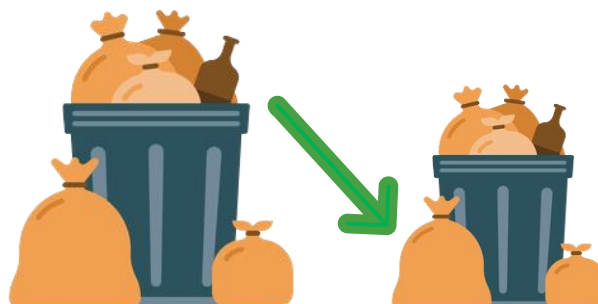


Projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking de la baignade d'Hurongues, pour alimenter les bâtiments CCMDL – mise en service à l'été 2026

2 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « L'AUTONOMIE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL »



Déploiement d'une
cinquantaine de sites collectifs
de compost, sur plus de 16
communes



Réduction du tonnage des
ordures ménagères de 25%



<https://www.accord-bio.fr>

Accompagnements de projets pour favoriser les circuits courts alimentaires
: magasin de producteurs à St-Symphorien-sur-Coise (fin 2024), plateforme
à Saint-Martin-en-Haut (2025)...



Créations de parcours vélo et pédestre par l'office de tourisme

3 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « UNE QUALITÉ DE VIE PRÉSERVÉE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE »



4^e plateforme collective de déchets verts ouverte à Montrottier



Nombre croissant de collectifs travaillant sur la mise en place de pratiques agroécologiques

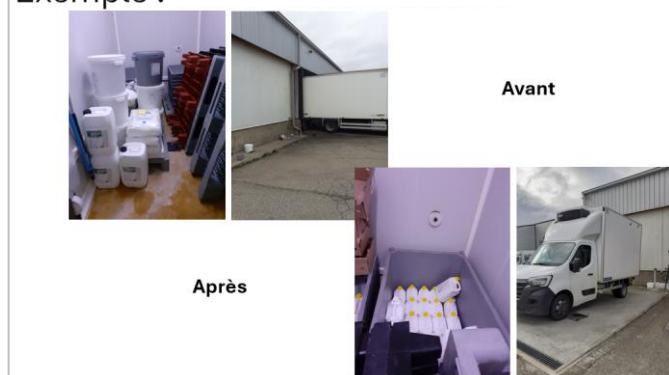


Appel à projet pour financer les petits projets en investissement qui favorisent la transition écologique dans le milieu agricole



Appel à projet « Agriculture: climat, autonomie, filière et alimentation » de 10 000€ pour soutenir les projets de collectifs qui travaillent sur les pratiques agroécologiques

Exemple :

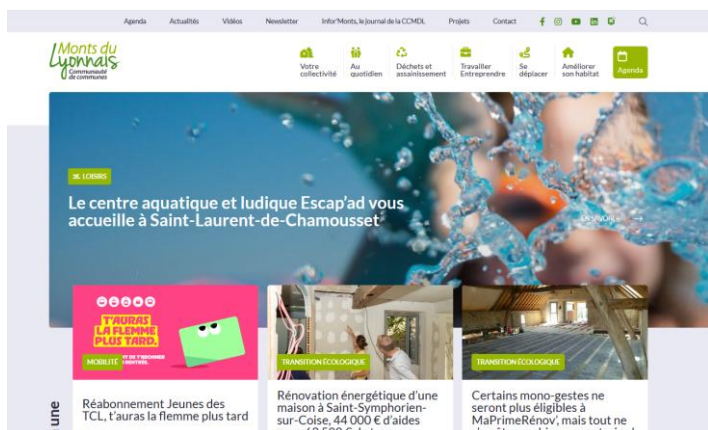


Diagnostic entreprises et services publics sur la pollution des eaux et des milieux



Finalisation des travaux de végétalisation à Sainte-Foy-l'Argentière, végétalisation de deux rues à Saint-Symphorien-sur-Coise

4 PRINCIPALES ACTIONS 2023-2025 DE L'AXE « FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE UN PROJET TERRITORIAL »



Intégration des informations du site du Parc Eco Habitat au site CCMDL pour une meilleure lisibilité de nos services, idem pour la page Facebook



Trois éditions de la soirée « CEPOS, c'est possible! » pour partager entre élus communaux des projets vertueux, entre 40 et 50 élu(e)s présent(e)s à chaque fois



Intégration des guides CEPOS « Devenir une commune à énergie positive » au catalogue du réseau de bibliothèques Commonly depuis 2025



Lancement d'ateliers sur les écogestes auprès d'agents volontaires depuis fin 2024



JUIN 2026

Recrutement d'un bureau d'études pour le renouvellement du PCAET

JUILLET 2026

Bilan final du PCAET 2020-2026

OCTOBRE 2026

Mise à jour du diagnostic de territoire

OCTOBRE 2026 - JANVIER 2027

Actualisation de la stratégie et du plan d'actions

1^{er} SEMESTRE 2027

Validation du nouveau PCAET 2027-2033

**Pour plus d'informations,
contactez**

**La Communauté de communes
des Monts du Lyonnais**

790 Allée de Pluvy - 69590 POMEYS

Tél. 04 72 66 14 30 – parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

